Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 23_02_2026
Délibération n° 2026-02-23 / 010

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20260223-DLB2026_010-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Février 2026

Date de la convocation : 17 février 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 1 Votes : 18

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.
Présents : Mme CADUDAL Véronique, Maire ; Mme GUEGAN Elodie, M. RIOU Philippe, M. LE POURSOT Loïc, adjoints ; M. Claude LE HENAFF ; Mme DONNART Sylvie ; Mme PRUDHOMME Catherine ; M. LE FLOCH Alain ; Mme RICARD Lydie ; M. LE GOFF Stéphane ; Mme HAVET Frédérique ; Mme BALCOU Mélanie ; Mme ROLLAND Jeanne ; M. DANNIC Jean-Yves ; M. GALAIS Alain ; Mme OLICHON Catherine ; M. CHARRON Claude, conseillers municipaux.
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : Mme Marie-Annick ALLAIR à M. Loïc LE POURSOT.
Absents excusés : M. LE PAPE Cédric.
Secrétaire de séance : Mme RICARD Lydie
Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale, presse locale (Ouest-France, le Télégramme et la Presse d'Armor).

2026 / 010 : Extension des services techniques - validation du DCE et sollicitation de financements.

Par délibération en date du 19 mai 2025, le conseil municipal avait unanimement validé l'étude de faisabilité (esquisse et estimation financière) présentée par l'architecte pour un montant de 167 600 € HT soit 201 120 € TTC.
Suite à la prise en compte des besoins exprimés par les services et de la réglementation, le chiffrage actualisé s'élève à 199 490 € HT soit 239 388 € TTC

Le planning prévisionnel est le suivant :
- REMISE DU DOSSIER DE CONSULTATION : semaine 11
- PUBLICATION : semaine 12 / REMISE DES OFFRES : semaine 17-18
- REMISE DE l'ANALYSE : semaine 20.
- SIGNATURE MARCHES : semaine 22
- démarrage travaux probable début juillet

Après avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés**
- **VALIDE** l'enveloppe réactualisée et le lancement de la consultation du marché de travaux ;
- **AUTORISE** Madame Le Maire à :
  - signer les pièces relatives à ce dossier et à solliciter les interventions SPS et CT ;
  - présenter la demande de financement au titre de la DETR.

Le Maire,
Véronique CADUDAL

MAIRIE DE PLOURIVO 22 (Côtes-d'Armor)

Visa du secrétaire de séance :